



Rouen renouvelle sa charte de la vie nocturne

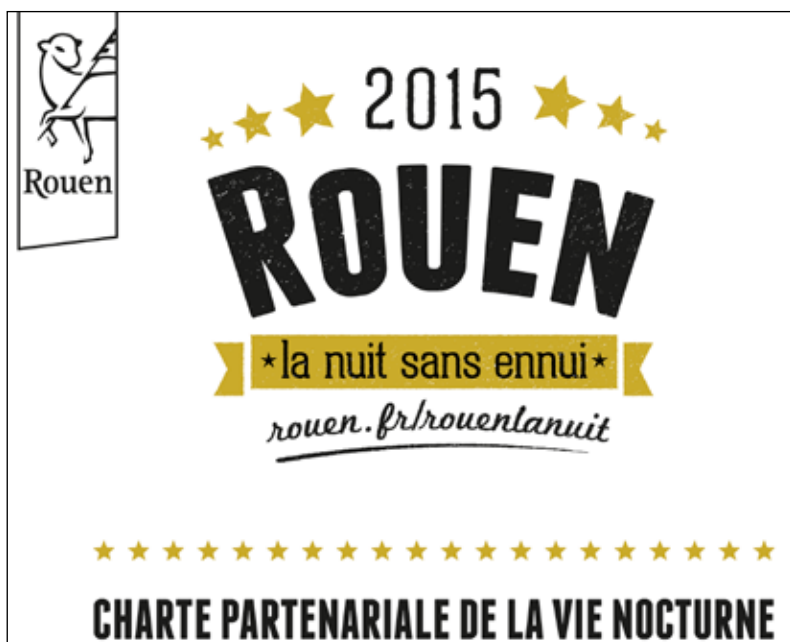
Le 21 mai dernier, une nouvelle charte de la vie nocturne a été signée entre la Ville de Rouen, l'État et différents partenaires, afin que la vie nocturne soit dynamique et respectueuse de la tranquillité des habitants. La Ville et ses partenaires ont réfléchi à un document permettant à tous de vivre la nuit dans les meilleures conditions possibles suite à l'évolution des comportements devenus de plus en plus excessifs au fil des années.

Depuis 2005 et la signature de la première Charte associant professionnels, pouvoirs publics et riverains, les usages nocturnes des espaces, notamment publics, ont connu des évolutions qui conduisent à repenser le vivre ensemble. L'interdiction de fumer à l'intérieur des établissements par exemple a renforcé la nécessité de veiller à la tranquillité publique et la qualité de vie des riverains. Des pratiques d'hyperalcoolisation récurrentes (voir encadré 1), de plus en plus précoces, dans l'espace public, principalement les jeudis soir et fins de semaine, sont également très préoccupantes et commandent de s'investir dans la

mise en œuvre concertée d'actions préventives. À cet égard, il a semblé nécessaire d'actualiser la Charte afin d'adapter les engagements de chacun aux comportements actuels et d'optimiser le développement raisonné de l'animation nocturne rouennaise.

En 2014, 1000 plaintes pour tapages nocturnes ont été déposées. La police a dû intervenir à 520 reprises dans les cas de binge drinking.

Par cette Charte, la ville se réengage dans une démarche citoyenne, globale et pragmatique visant à répondre aux nouveaux enjeux de la « ville la nuit ». Articulée autour d'une campagne



1 Français sur 3 gêné par les nuisances liées aux comportements alcoolisés

Selon une note* publiée le 23 juillet dernier par l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), de plus en plus de Français se disent gênés par les comportements liés à la consommation excessive d'alcool et cela malgré les différentes décisions interdisant par exemple la vente d'alcool à emporter après 22 heures.

Selon l'étude, un Français sur trois a été témoin près de chez lui de scène de consommation excessive d'alcool. Parmi eux, la moitié se dit embarrassée par ce problème et ses inévitables retombées (dégradations sur la voie publique, agressions, bagarres... et bruit).

Les proportions de gêne diffèrent toutefois selon la fréquence, la nature des phénomènes observés, ainsi que du fait que l'on soit une femme (les plus gênées), jeune ou encore que l'on réside dans un quartier prioritaire de la politique de la ville.

* Dans quelle mesure observer des phénomènes de consommation exagérée d'alcool dans son quartier, se traduit par de la gêne? Camille Vanier, Chargée d'études - Note de l'Ondrp n° 2 – juillet 2015

Pour en savoir plus :
www.inhesj.fr

d'information intitulée « Rouen, la nuit sans ennui », et d'un hashtag #Rouenlanuit, cette nouvelle charte doit donc permettre à Rouen de conserver une vie nocturne festive et conviviale tout en réduisant les incivilités qui peuvent empoisonner les relations de bon voisinage entre les riverains et les établissements.

Les étudiants, les exploitants et les habitants trouveront sur le site de la Ville le contenu exhaustif de la charte, les obligations et les droits de chacun



Quelques Chiffres

La vie nocturne à Rouen c'est :

38000 étudiants

120 bars et discothèques

200 restaurants

Des animations festives tout au long de l'année

Mais c'est aussi en 2014 :

600 interventions de la police municipale pour des tapages nocturnes

150 incidents enregistrés dans le NOCTAMBUS

520 interventions de police secours liées au bingedrinking

9 millions d'euros dépensés pour assurer la propreté des rues

et les engagements des différents partenaires.

Des formulaires pourront également être téléchargés pour signaler des nuisances sonores ou faire des demandes de dérogation d'ouverture exceptionnelle.

Depuis, la Ville et ses partenaires invitent les Rouennais, qui sont en soirée, à imaginer des slogans de la taille d'un tweet illustrant leur conception de la vie nocturne. Ces messages seront collectés sur Twitter à l'adresse : #Rouenlanuit et intégrés à ceux de la charte.

Pour télécharger la charte :

www.rouen.fr/sites/default/files/charte_vie_nocturne.pdf



lutte contre les touristes bruyants un de ses chevaux de bataille, pestant notamment contre le bruit des valises à roulettes.

Cette action s'inspire des expériences qui ont été menées ces dernières années dans d'autres métropoles, telles Barcelone, Bruxelles et Paris, où les Pierrots de la nuit envoient des artistes à la rencontre des noctambules dans les zones les plus fréquentées avec pour objectif de faire en sorte qu'habitants et touristes continuent de cohabiter harmonieusement ensemble.

Pour réinstaurer un climat paisible dans les rues, les pantomimes déambulent parmi les touristes et s'invitent dans leurs scènes de vie. Que vous soyez en train de danser,

Berlin : les Pierrots de la nuit font des émules

C'est au tour de Berlin, ville internationalement reconnue pour ses nuits festives, d'adopter un dispositif de sensibilisation aux nuisances sonores qui, comme les Pierrots de la Nuit, associe performances artistiques, médiation et communication de manière ludique et poétique pour encourager le mieux vivre ensemble.

La Ville de Berlin est de plus en plus confrontée à des problèmes de nuisances sonores dans les quartiers festifs. Le projet-pilote « fair. kiez » (« Kiez » signifie « quartier » en dialecte berlinois) a été lancé au début du mois de mai à l'initiative du district de Friedrichshain-Kreuzberg, dont la maire Monika Herrmann, membre du parti des Verts, a fait de la

